

A l'attention du Responsable du laboratoire
A l'attention du Directeur des Établissements de Santé
A l'attention du Correspondant Local de Réactovigilance

Marcy l'Etoile, le 17 octobre 2008

**IMPORTANT :
RETRAIT DE LOT**

**Carte VITEK® 2 GN – REF. 21341
LOT 241084840 - PÉREMPTION 12/04/09**

Madame, Monsieur,

Vous êtes utilisateur des Cartes Vitek 2 GN référence 21341, et nous vous en remercions.

Nous avons enregistré plusieurs réclamations clients concernant le lot 241084840 nous informant que quelques sachets de Cartes Vitek 2 GN contenaient en fait des Cartes Vitek YST.

Si une carte YST a été utilisée en tant que carte GN, le résultat obtenu pourrait être « non identifié », « ininterprétable » ou « identification incorrecte » de levure.

De plus, la pertinence des informations saisies au niveau de la Station Compacte Satellite (Vitek 2) et du logiciel est vérifiée à différents niveaux du système et devrait alerter l'utilisateur sur l'erreur de la carte inoculée.

Néanmoins, nous vous demandons, en accord avec l'Agence Française de Sécurité sanitaire des Produits de santé :

→ de cesser d'utiliser les Cartes Vitek 2 GN du lot 241084840

→ de les détruire et de nous retourner le certificat de destruction ci joint par fax au
04 78 87 20 91

A réception de ce certificat, nous procéderons à un échange.

Conscient des perturbations que cette situation peut engendrer dans l'organisation de votre laboratoire, notre centre de relation Client se tient à votre disposition pour tout complément d'information au 0 820 22 9090

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Service Clients

CERTIFICAT DE DESTRUCTION

A RETOURNER AU SERVICE CLIENT, PAR FAX : 04 78 87 20 91

NOM DU LABORATOIRE :.....

CP - VILLE :.....

N° CLIENT:.....

Produit	Nombre de coffrets détruits
Cartes VITEK 2 GN – Réf. 21341 lot 241084840 – péremption : 12 avril 2009	

A réception de ce certificat de destruction, nous procéderons à un échange.

DATE :

SIGNATURE :